

## PROGRAMME DE FORMATION

# Focus société civile et patrimoine privé

La société civile est depuis longtemps un outil répandu de la gestion de patrimoine. Pour en tirer profit il convient de savoir quand y avoir recours, et ensuite de bien paramétrer la société, de par ses statuts, son financement, etc.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance des fondamentaux du droit des sociétés</li><li>• Connaissance des fondamentaux de la fiscalité</li></ul>
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtriser le recours à la société civile :<ul style="list-style-type: none"><li>○ dans les stratégies de gestion et de transmission du patrimoine</li><li>○ dans ses aspects juridiques et fiscaux</li></ul></li></ul>

## Société civile : pour qui ? pourquoi ?

- Les différents types de sociétés civiles : quel est le profil du client?
  - Différences juridiques : le secteur professionnel, la finance les holdings, l'immobilier etc....
  - Différences fiscales : impôt sur le revenu, choix de l'impôt sur les sociétés, IFI.

## Statuts (point d'attention)

### Contenu pédagogique:

- Le fonctionnement des sociétés civiles :
  - Le client peut-il prendre toutes les décisions seul ?
  - Cas du démembrement de propriété, responsabilité des associés, pouvoir du dirigeant, pouvoirs de l'assemblée générale, agrément, etc.....

## Paramètres

- Bien appréhender la problématique juridique et fiscale de la société civile, et apprivoiser la mise en place de stratégies reposant sur divers outils patrimoniaux :
  - Financement
  - Fiscalité

### Heures réglementaires:

#### CGPI / Courtiers

- IAS / DDA : 2 heures
- Immobilier / Carte T / Loi Alure : 2 heures

#### Notaires

- 2 heures - N° d'homologation CSN : 201900804

#### Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

### Format:

Replay

### Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

### Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes  
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

